



# Colmar Agglomération encourage les entrepreneurs



Colmar Agglomération place l'entreprise au cœur de sa stratégie économique. Son arsenal d'intervention se structure autour de deux axes forts : le soutien à la compétitivité des entreprises et la lutte contre la vacance des locaux d'activité.

## Soutenir la compétitivité des entreprises

Sur le territoire de Colmar Agglomération, la compétitivité des entreprises est d'abord soutenue grâce à une fiscalité modérée : un avantage comparatif que beaucoup d'autres territoires nous envient et qui représente pas moins de 3,92 millions d'euros d'économies fiscales pour les entreprises !

Colmar Agglomération poursuit également sa politique en matière de mise à disposition de foncier immédiatement disponible pour les entreprises (près de 9 hectares de terrains disponibles immédiatement à la vente).

Pour permettre la modernisation du tissu productif local, Colmar Agglomération a en plus mis en place un dispositif, sous la forme d'une subvention à la réalisation des projets d'investissement des entreprises. Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un partenariat innovant avec la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine dont les services réalisent l'examen technique et administratif des projets déposés. Colmar Agglomération intervient à hauteur de 50% du montant de l'aide versée par la Région, dans la limite de 50 000 €.

## Lutter contre la vacance des locaux d'activité

Le dynamisme commercial constitue un enjeu fort pour l'agglomération. Ainsi, deux aides existent pour lutter contre la vacance des locaux d'activité.

La première est une aide à l'aménagement intérieur des locaux commerciaux, artisanaux et de service et peut être déclenchée lors d'un changement d'exploitation. Concrètement, l'agglomération verse une subvention pour

des travaux d'aménagement intérieur dans le local d'activités concerné. Cette aide s'établit à 20% du montant des travaux éligibles plafonnés à 6 000 € par local aménagé.



**20%**  
DE SUBVENTION DES TRAVAUX  
RÉALISÉS PAR LE NOUVEL EXPLOITANT  
OU LE PROPRIÉTAIRE D'UN LOCAL VACANT  
[PLAFONNÉE À 6 000 €]

La seconde aide concerne l'acquisition de locaux d'activités vacants. Cumulable avec la précédente, elle s'adresse à toute personne faisant l'acquisition d'un local commercial, artisanal ou de services, inexploité depuis plus de 6 mois, en vue d'y implanter une nouvelle activité.

Pour tout renseignement :  
[contact@agglom-colmar.fr](mailto:contact@agglom-colmar.fr) - 03 69 99 55 55

## Témoignages

### Pierre-Yves Schwartz, Les Caves de la Fecht à Wintzenheim



Partie fromagerie avant travaux

Partie fromagerie aujourd'hui

#### Quel était votre projet ?

Nous avons racheté un ancien tabac-proxi à Wintzenheim pour créer un commerce de vins et de fromages, avec un rayon de petite épicerie locale. Le local était fermé depuis 5 ans. Quand nous l'avons acheté, il y avait beaucoup de travaux à entreprendre. Nous avons refait l'électricité et les revêtements au sol. Nous avons également rendu le magasin entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Et bien entendu, nous avons refait tout l'aménagement intérieur avec notamment une banque frigorifique.

#### En quoi Colmar Agglomération vous a aidé ?

Notre projet rentre dans les critères du dispositif d'aide pour l'aménagement intérieur de locaux d'activités. Nous sommes en train de boucler notre dossier avec les dernières factures, mais nous devrions bénéficier du montant maximal des aides. C'est un apport très appréciable quand on démarre une activité.

**Les caves de la Fecht - 54 rue Clémenceau à Wintzenheim**  
[www.vinsfromageswintzenheim.fr](http://www.vinsfromageswintzenheim.fr) - 09 80 76 81 00

## Vincent Ossola, Alsace Tôlerie

#### Quel était votre projet ?

Alsace Tôlerie existe à Colmar depuis 2005. Nous avions pour projet d'étendre et de moderniser notre parc machine afin d'augmenter notre capacité de production et de réduire nos délais. Concrètement, nous avons notamment acheté deux nouvelles plieuses et de nouveaux logiciels. C'est un programme d'investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros !

#### En quoi l'aide de Colmar Agglomération (23489€) vous a-t-elle aidé ?

Quand on se lance dans un projet pareil, toute aide est la bienvenue. En l'occurrence, elle nous a permis d'embaucher et de former notre nouveau personnel avec un peu plus de sérénité. Derrière, les machines, il faut des gens. Mais pour avoir des gens qualifiés, mieux vaut avoir un peu de temps et d'argent devant soi.

#### Vous n'avez eu à faire qu'une seule démarche pour obtenir les aides de la Région et celle de Colmar Agglomération. Qu'en avez-vous pensé ?

La logique du guichet unique, c'est vraiment bien. Que les chefs d'entreprise aient à s'expliquer et à rendre des

comptes quand ils bénéficient d'argent public, c'est parfaitement normal. Mais multiplier les démarches, c'est contre-productif. De manière générale, je trouve que l'environnement en Alsace est très favorable au développement des entreprises. Les collectivités publiques nous soutiennent. J'espère que cela continuera avec la Région Grand Est.

**Alsace Tôlerie - 13 rue Mittler-Weg à Colmar**  
[www.alsace-tolerie.com](http://www.alsace-tolerie.com) - 03 89 41 70 28



## Le tri des déchets : un geste éco-citoyen

Au mois de juillet dernier, Philippe-Loïc Jacob, Président de la société Eco-Emballage, a tenu à rencontrer Gilbert Meyer, Président de Colmar Agglomération, afin de souligner les excellentes performances du dispositif de collecte sélective de Colmar Agglomération.



### Des performances de tri supérieures à la moyenne nationale

Colmar Agglomération affiche en effet de très bonnes performances de recyclage. Avec 37,5kg par habitant en 2015 d'emballages en verre recyclés, ses performances sont supérieures à la moyenne nationale (30kg). En matière de tri des emballages légers (briques et emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal), avec 19,6kg par habitant en 2015, la performance est également supérieure à la moyenne nationale qui est de 15kg (soit plus 31%).

Ces résultats ont été obtenus grâce à un maillage efficace des conteneurs d'apport volontaire. Colmar Agglomération dispose de 321 conteneurs pour le verre, soit 1 conteneur pour 317 habitants, et de 449 conteneurs pour les papiers et emballages légers, soit 1 conteneur pour 227 habitants. La collectivité dépasse ainsi les recommandations générales de dotation de la société Eco-Emballage qui sont de 1 conteneur verre pour 450 habitants en milieu urbain et 1 conteneur papiers et emballages légers pour 300 habitants dans les villes denses.

En plus, les actions de sensibilisation menées en partenariat avec Eco-Emballages ont permis de maintenir un niveau d'erreur de tri de l'ordre de 5kg par habitant en 2015. Les habitants de Colmar Agglomération font deux fois moins d'erreurs de tri que la moyenne nationale des citoyens !

### Des coûts optimisés

La maîtrise des coûts est l'autre grande priorité de la collectivité. Le dispositif de collecte en apport volontaire

mis en place sur Colmar Agglomération permet d'obtenir un coût de collecte sélective inférieur de plus de 30% au coût moyen observé dans les autres collectivités urbaines (186 €/tonne contre 270 €/tonne en moyenne).

Grâce à ses bonnes performances de tri, Colmar a reçu en 2014 une rémunération d'Eco-Emballages de 11,32€ par habitant contre une moyenne en milieu urbain de 7,4€ par habitant.

### La généralisation de la collecte des bio-déchets

La collecte des bio-déchets a été mise en place à Colmar Agglomération en 2013 avec à ce jour 80% de la population dotée d'un système de collecte (bac ou conteneur). La collectivité prévoit l'équipement des derniers foyers d'ici fin 2017 avec un impact direct de 20% d'augmentation du geste de tri des papiers et emballages.



**EMBALLAGES  
EN VERRE  
37,5 kg**

COLLECTÉS/HABITANT  
EN 2015  
[moyenne nationale 30kg]



**EMBALLAGES  
LÉGERS  
19,6 kg**

COLLECTÉS/HABITANT  
EN 2015  
[moyenne nationale 15kg]

## Quatre boucles pour découvrir Colmar et ses environs

L'agglomération propose aux passionnés de « deux-roues », depuis mai, une carte généraliste et deux « Z-cartes » comprenant chacune deux circuits :

- **Décapole par vignes et coteaux** : un parcours agrémenté de traversées dans des villages alsaciens de caractère, offrant de magnifiques points de vues sur la plaine, à travers le vignoble ;

- **Capitale des vins d'Alsace** : un itinéraire varié entre centre-ville, vignobles et plaines qui emprunte différents chemins au fil de l'eau, avec vues sur les Vosges et les châteaux ;

- **Promenade nautique** : un circuit qui débute au centre de Colmar, longe le canal, la base de canoë-kayak de Horbourg-Wihr jusqu'à l'écluse, puis se poursuit par la base nautique et la forêt de la Waldeslust ;

- **Au fil de l'eau** : une visite agréable qui longe le canal de Colmar du club de canoë-kayak de Horbourg-Wihr jusqu'à l'écluse de Artzenheim.

Alors tous à vos vélos, et bonne balade !

Les cartes sont disponibles à la mairie de Colmar, Colmar agglomération et sur [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr).



## Du nouveau à l'université à la rentrée

**Durant l'année universitaire 2016-2017, un campus des métiers et des qualifications en agroalimentaire verra le jour à Colmar.** Ce campus, le deuxième en Alsace, vise à structurer un réseau d'acteurs de la formation initiale et continue pour renforcer l'attractivité des formations et des filières en lien avec l'agroalimentaire. La filière des industries agroalimentaires représente 46 000 emplois, ce qui la met au rang de 2<sup>ème</sup> secteur industriel manufacturier dans le Grand Est. Ce secteur souhaite développer l'innovation produit, convertir les outils de production vers des systèmes manufacturiers avancés et internationaliser ses ventes. Le campus des métiers et qualifications accompagnera ces changements grâce à la formation. L'Université de Haute-Alsace est l'établissement support du campus par l'intermédiaire de la faculté de marketing et d'agrosociétés de Colmar. Les autres acteurs partie prenante sont l'IUT de Colmar, le lycée Blaise Pascal, le CFA Marcel Rudloff, le lycée du Pflixbourg de Wintzenheim et le lycée de Rouffach ainsi que Colmar Agglomération.

Autre nouveauté, **un diplôme d'œnologie va être mis en place au Biopôle**, en partenariat avec l'université de Reims en Champagne.

Et pour satisfaire les appétits des étudiants, des « Foods trucks » proposeront dès septembre sur le campus du Biopôle, des plats cuisinés, des burgers, du « snacking », des desserts et des boissons les lundis, mercredis et vendredis.



Campus du Biopôle - UHA

## Bus trace : les bons plans de la rentrée !

Les horaires « hiver » entreront en vigueur à compter du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016, jour de la rentrée scolaire avec son lot de bons plans !

### Abonnement spécial collégiens de Colmar agglomération

Pour les collégiens résidant sur une commune de Colmar agglomération, l'abonnement Pulséo annuel est gratuit pour la période scolaire. Cet abonnement, subventionné par Colmar agglomération à hauteur de 133,90 €/an, permet aux jeunes collégiens de circuler à volonté sur tout le réseau Trace pour seulement 53,10 €/an au lieu de 187 € !

### Nouveauté : abonnement spécial entreprises

Un nouvel abonnement est désormais proposé aux entreprises pour permettre à leurs salariés de voyager en bus durant leur temps de travail. La carte Chic Pro, non nominative, est établie au nom de l'entreprise. Mise à la disposition d'un service, d'une équipe ou d'un collaborateur, elle est utilisable par une seule personne à la fois et permet un nombre de voyages illimités sur le réseau Trace. Une bonne alternative à la voiture de service pour se déplacer sans contrainte et avec facilité !

**Deux formules d'abonnement sont disponibles :**  
**abonnement Chic pro mensuel à 32 €/mois**  
**et Chic pro annuel à 320 €/an.**

### Vous êtes salarié ?

#### Pour vous le bus c'est moitié prix !

La prime transport a pour but d'aider les déplacements quotidiens des salariés de leur domicile au lieu de travail par le biais des transports en commun. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Code du Travail prévoit la prise en charge par l'employeur de 50% du coût des abonnements de transport public de ses salariés. Vous êtes salarié, apprenti, en CDD ou en CDI, à temps plein ou à temps partiel, travaillant dans le secteur public ou privé, vous êtes concerné ! Pour vous la carte Chic c'est 16 € par mois au lieu de 32€ (Après remboursement de la part employeur).

**Pour bénéficier du remboursement de la moitié du coût du titre de transport, le salarié doit présenter à son employeur un justificatif des titres de transport achetés.**

### La journée du transport public et la semaine de la mobilité : le rendez-vous mobilité de la rentrée

La semaine européenne de la mobilité valorise le partage de l'espace public et la sécurité des usagers. Les Français sont invités à repenser leurs modes de déplacement en faveur d'une mobilité plus durable et plus sécurisée.

Du 16 au 22 septembre, elle se décline sous l'intitulé «Bougez autrement!». Elle est l'occasion de découvrir et de tester les transports en commun. Le réseau Trace vous propose durant toute cette semaine de voyager pour 1,70 € la journée.

**Au cœur de cette semaine, focus sur les transports urbains avec la journée du transport public samedi 17 septembre ! La Trace vous donne rendez-vous pour des animations autour du Bus Info rue des clés à Colmar.**



Informations

Agence commerciale Trace

29 rue Kléber à Colmar • 03 89 20 80 80

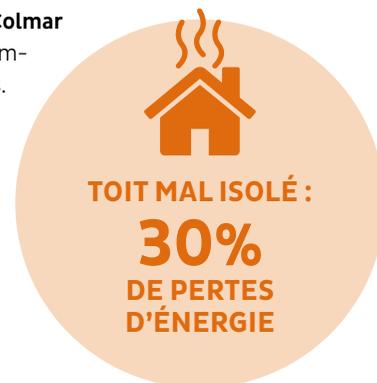
## Thermographie aérienne : votre toit est-il bien isolé ?

**Pour aider les propriétaires à améliorer les performances énergétiques de leur toiture, Colmar Agglomération a complété la thermographie aérienne réalisée en 2009.** Ainsi, les 12 communes entrées dans l'agglomération en 2012 et 2016 sont à présent également couvertes.

Lancée en partenariat avec le Grand Pays de Colmar, l'opération a mobilisé un avion pendant plusieurs nuits pour survoler les 40 communes participantes. Après traitement et assemblage, les résultats sont accessibles sur le site internet de Colmar Agglomération ([www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr)) et à l'espace Info Energie installé 32 cours Sainte-Anne à Colmar.

Les propriétaires y trouveront toutes les informations et aides pour les accompagner dans leurs projets de travaux d'économies d'énergie.

[www.grandpays.colmar.fr](http://www.grandpays.colmar.fr)



---

### INFOS +

## Retour en images

### Les élus du Pôle métropolitain à Colmar

Le 2 juillet, les élus du Pôle métropolitain Strasbourg-Colmar-Mulhouse se sont retrouvés au musée Unterlinden pour une visite guidée avant de se réunir pour une séance de travail.



### Du nouveau à la base nautique

Le 7 juillet s'est tenue une conférence de presse présentant les nouveaux aménagements de ce lieu dédié à la baignade et aux loisirs aquatiques.



